

2.

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLES D'AUDIENCES

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
1°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion Guychar (Canada) Inc. et 177889 Canada Inc. et 3330575 Canada Inc. et 3965121 Canada Inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguette Gauthier (Woods, avocats) et Banque de Montréal et Gérald Turp et Turp DTD Consultants Inc (Gowling, Lafleur Henderson, avocats) et Caisse populaire de Rosemont (défendeurs)</i>	2007-008	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	3 juillet 2007, 9 h 30	Demande d'audience par les intimés Gérald Turp et Turp DTD Consultants Inc. Audience pour le témoignage de 2 témoins	À la suite des audiences des 22, 28, 31 mai, 1 ^{er} et 6 juin 2007
2°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion Guychar (Canada) Inc. et 177889 Canada Inc. et 3330575 Canada Inc. et 3965121 Canada Inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguette Gauthier (Woods, avocats) et Banque de Montréal et Gérald Turp et Turp DTD Consultants Inc (Gowling, Lafleur Henderson, avocats) et C.p. de Rosemont (défendeurs)</i>	2007-008	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	4 juillet 2007, 9 h 30	Demande d'audience par les intimés Gérald Turp et Turp DTD Consultants Inc. Audience pour le témoignage de 2 témoins	À la suite des audiences des 22, 28, 31 mai, 1 ^{er} , 6 juin et 3 juillet 2007

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
3°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion Guychar (Canada) Inc. et 177889 Canada Inc. et 3330575 Canada Inc. et 3965121 Canada Inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguette Gauthier (Woods, avocats) et Banque de Montréal (Intimés)</i>	2007-005	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	5 juillet 2007, 9 h 30	Demande d'interdictions d'opération sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-249, 265 et 266]	Conférence préparatoire (salle de délibération) À la suite de la conférence préparatoire du 12 juin 2007
4°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion Guychar (Canada) Inc. et 177889 Canada Inc. et 3330575 Canada Inc. et 3965121 Canada Inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguette Gauthier (Woods, avocats) et Banque de Montréal (Intimés)</i>	2007-005	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	9 juillet 2007, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opérations sur valeurs et interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs [arts. 249, 250 (1er al.), 265 & 266]	À la suite de l'audience ex parte du 26 février 2007, de la décision du 27 février 2007, de la demande d'audience du 16 mars 2007, de l'audience <i>pro forma</i> du 3 avril 2007 et de la conférence préparatoire des 12 juin et 5 juillet 2007 et de la jonction des causes du 12 juin 2007

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
5°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion Guychar (Canada) Inc. et 177889 Canada Inc. et 3330575 Canada Inc. et 3965121 Canada Inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguette Gauthier (Woods, avocats) et Banque de Montréal et Caisse populaire de Rosemont (défendeurs)</i>	2007-008	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	9 juillet 2007, 9 h 30	Blocage et interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-249 et 266]	À la suite de la jonction des causes du 12 juin 2007
6°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. 3965121 Canada Inc. (Woods avocats)</i>	2007-011	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	9 juillet 2007, 9 h 30	Demande d'interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265]	À la suite de l'audience du 12 juin 2007 et de la jonction des causes du 12 juin 2007
7°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion Guychar (Canada) Inc. et 177889 Canada Inc. et 3330575 Canada Inc. et 3965121 Canada Inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguette Gauthier (Woods, avocats) et Banque de Montréal (Intimés)</i>	2007-005	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	10 juillet 2007, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opérations sur valeurs et interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs [arts. 249, 250 (1er al.), 265 & 266]	À la suite de l'audience ex parte du 26 février 2007, de la décision du 27 février 2007, de la demande d'audience du 16 mars 2007, de l'audience <i>pro forma</i> du 3 avril 2007, de la conférence préparatoire des 12 juin et 5 juillet 2007, de l'audience du 9 juillet 2007 À la suite de la jonction des causes du 12 juin 2007

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
8°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion Guychar (Canada) Inc. et 177889 Canada Inc. et 3330575 Canada Inc. et 3965121 Canada Inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguette Gauthier (Woods, avocats) et Banque de Montréal et Caisse populaire de Rosemont (défendeurs)</i>	2007-008	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	10 juillet 2007, 9 h 30	Blocage et interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-249 et 266]	À la suite de l'audience du 9 juillet 2007 À la suite de la jonction des causes du 12 juin 2007
9°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. 3965121 Canada Inc. (Woods avocats)</i>	2007-011	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	10 juillet 2007, 9 h 30	Demande d'interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265]	À la suite des audiences des 12 juin et 9 juillet 2007 À la suite de la jonction des causes du 12 juin 2007
10°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion Guychar (Canada) Inc. et 177889 Canada Inc. et 3330575 Canada Inc. et 3965121 Canada Inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguette Gauthier (Woods, avocats) et Banque de Montréal (Intimés)</i>	2007-005	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	11 juillet 2007, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opérations sur valeurs et interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs [arts. 249, 250 (1er al.), 265 & 266]	À la suite de l'audience ex parte du 26 février 2007, de la décision du 27 février 2007, de la demande d'audience du 16 mars 2007, de l'audience <i>pro forma</i> du 3 avril 2007, de la conférence préparatoire des 12 juin et 5 juillet 2007, des audiences du 9 et 10 juillet 2007 ainsi que de la jonction des causes du 12 juin 2007

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
11°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion Guychar (Canada) Inc. et 177889 Canada Inc. et 3330575 Canada Inc. et 3965121 Canada Inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguette Gauthier (Woods, avocats) et Banque de Montréal et C.p. de Rosemont (défendeurs)</i>	2007-008	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	11 juillet 2007, 9 h 30	Blocage et interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-249 et 266]	À la suite des audiences des 9 et 10 juillet 2007 À la suite de la jonction des causes du 12 juin 2007
12°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. 3965121 Canada Inc. (Woods avocats)</i>	2007-011	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	11 juillet 2007, 9 h 30	Demande d'interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265]	À la suite des audiences des 12 juin, 9 et 10 juillet 2007 À la suite de la jonction des causes du 12 juin 2007

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
13°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion Guychar (Canada) Inc. et 177889 Canada Inc. et 3330575 Canada Inc. et 3965121 Canada Inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguette Gauthier (Woods, avocats) et Banque de Montréal (Intimés)</i>	2007-005	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	12 juillet 2007, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opérations sur valeurs et interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs [arts. 249, 250 (1er al.), 265 & 266]	À la suite de l'audience <i>ex parte</i> du 26 fév. 2007, de la décision du 27 fév. 2007, de la demande d'audience du 16 mars 2007, de l'audience <i>pro forma</i> du 3 avril 2007, de la conf. prép. des 12 juin et 5 juillet 2007, des audiences du 9, 10 et 11 juillet 2007 ainsi que de la jonction des causes du 12 juin 2007
14°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion Guychar (Canada) Inc. et 177889 Canada Inc. et 3330575 Canada Inc. et 3965121 Canada Inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguette Gauthier (Woods, avocats) et Banque de Montréal et Caisse populaire de Rosemont (défendeurs)</i>	2007-008	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	12 juillet 2007, 9 h 30	Blocage et interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-249 et 266]	À la suite des audiences des 9, 10 et 11 juillet 2007 À la suite de la jonction des causes du 12 juin 2007

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
15°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. 3965121 Canada Inc. (Woods avocats)</i>	2007-011	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	12 juillet 2007, 9 h 30	Demande d'interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265]	À la suite des audiences des 12 juin, 9, 10 et 11 juillet 2007 À la suite de la jonction des causes du 12 juin 2007
16°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion Guychar (Canada) Inc. et 177889 Canada Inc. et 3330575 Canada Inc. et 3965121 Canada Inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguetta Gauthier (Woods, avocats) et Banque de Montréal (Intimés)</i>	2007-005	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	13 juillet 2007, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opérations sur valeurs et interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs [arts. 249, 250 (1er al.), 265 & 266]	À la suite de l'audience ex parte du 26 février 2007, de la décision du 27 février 2007, de la demande d'audience du 16 mars 2007, de l'audience <i>pro forma</i> du 3 avril 2007, de la conférence préparatoire des 12 juin et 5 juillet 2007, des audiences du 9, 10, 11 et 12 juillet 2007 ainsi que de la jonction des causes du 12 juin 2007

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
17°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion Guychar (Canada) Inc. et 177889 Canada Inc. et 3330575 Canada Inc. et 3965121 Canada Inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguette Gauthier (Woods, avocats) et Banque de Montréal et C.p. de Rosemont (défendeurs)</i>	2007-008	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	13 juillet 2007, 9 h 30	Blocage et interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-249 et 266]	À la suite des audiences des 9, 10, 11 et 12 juillet 2007 À la suite de la jonction des causes du 12 juin 2007
18°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. 3965121 Canada Inc. (Woods avocats)</i>	2007-011	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	13 juillet 2007, 9 h 30	Demande d'interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265]	À la suite des audiences des 12 juin, 9, 10, 11 et 12 juillet 2007 À la suite de la jonction des causes du 12 juin 2007
19°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Jean Desbiens</i>	2006-019	Alain Gélinas Gerald La Haye Michelle Thériault	17 septembre 2007, 9 h 30	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre de dirigeant pour 5 ans [LVM-273.1 et 273.3]	À la suite de la remise de l'audience du 11 juin 2007 Audience <i>pro forma</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
20°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. F.D. De Leuw & Associés Inc. et Francis Daniel De Leuw (McMillan Binch, Meldensohn, avocats)</i>	2006-026	Alain Gélinas Gerald La Haye	17 septembre 2007, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, retrait des droits conférés par l'inscription, blâme & pénalité administrative [LVM-152, 265, 273 & 273.1]	À la suite des audiences du 9 février, du 14 mars, du 13 avril 2007 et de la remise des audiences prévues les 19 et 20 juin 2007 <i>Audience pro forma</i>

Le 29 juin 2007

Salle d'audience : Salle *Paul Fortugno*
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M^e Claude St Pierre, Secrétaire général à l'adresse suivante :
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211
Courriel : secretariat@bdrvm.com www.bdrvm.com

2.2 DÉCISIONS

Aucune information.